



Madame, Monsieur,

Veillez trouver, ci-dessous, les conditions générales concernant la formation tatouage.

Sous réserve d'acceptation de votre dossier, vous serez lié en contrat à durée déterminée durant la période de deux semaines que nécessite la formation (24h réparties sur trois jours/semaine selon vos disponibilités).

### **Formation hygiène**

Premier contact, prise de conscience, et connaissance des notions fondamentales d'hygiène.

Apprentissage des moyens et techniques de décontamination et de stérilisation.

Reconnaissance des actes allergisants et corrosifs.

Mise en évidence des protections en milieu infectieux.

### **Formation technique**

Familiarisation avec le matériel de tatouage :

- les spécificités d'un dermographe
- les différents composants et leurs utilisations propres
- le soudage et la stérilisation des aiguilles
- le réglage des intensités
- les techniques de tracé et de remplissage...

### **Formation pratique**

Mise en application des techniques étudiées (exercice de soudage, stérilisation,...)

Sensibilisation au contact avec le client :

- information, explication des pratiques et sécurité d'hygiène.
- approche esthétique, conseil personnalisé,...

Analyse et prise en charge relative aux réactions comportementales.

Observation des techniques de pique.

Acquisition des automatismes de sécurité et d'hygiène.

Notre établissement se donne le droit de prolonger la formation s'il lui semble nécessaire.

